

**CERTIFICAT D'INSCRIPTION
AU REGISTRE DES COMMISSIONNAIRES DE TRANSPORT**

(Article 2 du décret n° 90-200 du 05.03.1990)

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

délivré à **TECHNOTRANS SA**

8 RUE DU CARGO RHIN FIDELITY

B.P. 15

13471 MARSEILLE CEDEX 2

N° SIREN : **778126383**



Personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de

commissionnaire de transport : **DAGAN**

VERONIQUE

À **MARSEILLE**

Le **01/09/2004**

Cachet du Service

Le Préfet de région

**DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT
DE PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR**
Service Registres - Autorisations
37, Bd Périer
13285 MARSEILLE CEDEX 8
Tél. 04 91 00 52 00
Fax 04 91 00 52 20



pour le Préfet de Région, le DRDE
par délégation,
le Chef du Service Régulation
et Contrôle des Transports

Pour le Directeur Régional
Le Chef du Service de Régulation
et Contrôle des Transports

Alain LUTTRINGER

Selon la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les personnes auprès desquelles sont recueillis ces renseignements sont informées du caractère obligatoire des réponses et de l'existence d'un droit d'accès et de rectification qui pourra s'exercer auprès des directions régionales de l'Équipement. Les destinataires de ces renseignements sont le directeur des transports terrestres, les préfets de régions, la division informatique du Centre d'études techniques de Bordeaux et les membres des corps d'inspection.